

PROVINCE }
DU CANADA. } SYDENHAM.

VICTORIA, par la Grâce de **DIEU**,
REINE du Royaume Uni de la Grande
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la
Foi.

A notre fidèle et bien-aimé, *Adam Fergusson*,
Ecuyer,

SALUT :

SACHEZ, que tant pour la confiance parti-
culière que nous avons reposée en vous, que
dans la vue d'obtenir votre avis et assistance
dans toutes affaires importantes et difficiles qui
peuvent concerner l'état et la défense de notre
Province du *Canada* et l'Eglise d'icelle ; Nous
avons jugé à propos de vous appeler au Con-
seil Législatif de notre dite Province, et nous
vous commandons le dit *Adam Fergusson*,
Ecuyer, que mettant de côté toutes difficultés
et excuses quelconques, vous soyez et compa-
raissiez pour les fins susdites, dans le Conseil
Législatif de notre dite Province, en tous les
temps et en tous les lieux où notre Parlement
Provincial pourra être convoqué et tenu en
notre dite Province, et il ne vous est permis en
aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos pré-
sentes Lettres Patentes, et à icelles apposer
le Grand Sceau de notre dite Province du
Canada: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé
le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*,
de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de
Toronto, en *Canada*, un de nos Très-Hono-
rables Conseillers Privés, Gouverneur Géné-
ral de l'Amérique Septentrionale Britan-
nique, et Capitaine Général et Gouverneur en
Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*,
de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Bruns-
wick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-
Amiral d'icelles.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en notre
Ville de *Kingston*, en notre dite Province du
Canada, le neuvième jour de Juin, et dans
l'année de Notre Seigneur mil huit cent
quarante-un, et dans la quatrième année de
notre Règne.

THOS. AMIOT,

Clerc de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE }
DU CANADA. } SYDENHAM.

VICTORIA, par la Grâce de **DIEU**,
REINE du Royaume Uni de la Grande
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la
Foi.

A notre fidèle et bien-aimé, *John Macaulay*,
Ecuyer,

SALUT :

SACHEZ, que tant pour la confiance parti-
culière que nous avons reposée en vous, que
dans la vue d'obtenir votre avis et assistance
dans toutes affaires importantes et difficiles qui
peuvent concerner l'état et la défense de notre
Province du *Canada* et l'Eglise d'icelle ; Nous
avons jugé à propos de vous appeler au Con-
seil Législatif de notre dite Province, et nous
vous commandons, le dit *John Macaulay*, Ecu-
yer, que mettant de côté toutes difficultés et
excuses quelconques, vous soyez et compa-
raissiez, pour les fins susdites, dans le Conseil
Législatif de notre dite Province, en tous les
temps et en tous les lieux où notre Parlement
Provincial pourra être convoqué et tenu en
notre dite Province, et il ne vous est permis en
aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos pré-
sentes Lettres Patentes, et à icelles apposer
le Grand Sceau de notre dite Province du
Canada: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé
le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*,
de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de
Toronto, en *Canada*, un de nos Très-Hono-
rables Conseillers Privés, Gouverneur Géné-
ral de l'Amérique Septentrionale Britannique,
et Capitaine Général et Gouverneur en Chef
dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la
Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick,
et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-
Amiral d'icelles.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en notre
Ville de *Kingston*, en notre dite Province du
Canada, le neuvième jour de Juin, et dans
l'année de Notre Seigneur mil huit cent
quarante-un, et dans la quatrième année de
notre Règne.

THOS. AMIOT,

Clerc de la Couronne en Chancellerie.

Writ appelant
l'Hon. John
Macaulay au
Conseil Légis-
latif.

Writ appelant
l'Hon. Adam
Fergusson, au
Conseil Lé-
gislatif.